



CC Terre Lorraine du Longuyonnais (Siren : 200043693)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Longuyon
Arrondissement	Briey
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	22/04/2013
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre JACQUE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	51 rue Augistrou
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	54260 LONGUYON
Téléphone	03 82 44 55 00
Fax	03 82 26 58 69
Courriel	com-com-longuyon@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 854
Densité moyenne	65,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
54	Allondrelle-la-Malmaison (215400110)	647
54	Baslieux (215400490)	612
54	Bazailles (215400565)	143
54	Beuveille (215400672)	775
54	Boismont (215400813)	417
54	Charency-Vezin (215401183)	644
54	Colmey (215401340)	261
54	Doncourt-lès-Longuyon (215401720)	310
54	Épiez-sur-Chiers (215401787)	185
54	Fresnois-la-Montagne (215402124)	425
54	Grand-Failly (215402363)	326
54	Han-devant-Pierrepont (215408048)	154
54	Longuyon (215403221)	5 481
54	Montigny-sur-Chiers (215403783)	500
54	Othe (215404120)	35
54	Petit-Failly (215404203)	87
54	Pierrepont (215404286)	880
54	Saint-Jean-lès-Longuyon (215404765)	428
54	Saint-Pancré (215404856)	326
54	Saint-Supplet (215404898)	155
54	Tellancourt (215405143)	570
54	Ville-au-Montois (215405689)	273
54	Ville-Houdlémont (215405721)	664
54	Villers-la-Chèvre (215405747)	597
54	Villers-le-Rond (215405762)	104
54	Villette (215405820)	184
54	Viviers-sur-Chiers (215405903)	671

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
Création d'une zone de développement éolien

Environnement et cadre de vie

- Assainissement collectif

Prendre en charge l'assainissement collectif, c'est à dire la collecte et le traitement des eaux pluviales et des eaux usées des zone urbanisées comprises dans le périmètre du zonage d'assainissement collectif.

- Assainissement non collectif

Etudier la prise en charge de l'assainissement individuel de l'ensemble des communes de la communauté de communes. La communauté de communes suivra l'évolution de ce service sur l'ensembles des communes de son périmètre. Elle étudiera les possibilités d'assumer des réalisations nécessaires à la mise en place de ce service sur son territoire

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

Politique de développement des énergies renouvelables

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Politique de santé publique

- Action sociale

- Étudier la possibilité de mettre en place un service de portage de repas et de courses à domicile, - Étudier la possibilité d'organiser un service de transport à la demande

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, agricole, maritime et de services aux entreprises, - Étudier la possibilité de créer des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, agricole, maritime et de services aux entreprises, - Étudier la possibilité de créer des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, agricole, maritime et de services aux entreprises, - Étudier la possibilité de créer des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, créative, agricole, maritime et de services aux entreprises

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Etudier la prise en charge des écoles maternelles et primaires de l'ensembles des communes de la CC. dans un souci d'apporter un service et de maintenir les écoles existantes dans les communes.

- Activités péri-scolaires

La CC prendra en charge la construction et le fonctionnement d'un crèche et d'une halte garderie à gestion parentale. Gestion et charges nécessaires au fonctionnement et à l'équipement matériel des accueils périscolaires relevant des communes à l'exclusion des centres de loisirs avec ou sans hébergement. La CC percevra les recettes correspondantes.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- La communauté de communes cherchera à promouvoir la pratique théâtrale ou musicale et la fréquentation cinématographique par l'intermédiaire de structures existantes, - Organisation de manifestations et spectacles culturels d'intérêt territorial (théâtres, variétés, cinémas concerts) ou s'inscrivant dans un partenariat frontalier. - Aménagement, création de tous les outils nécessaires à la mise en place sur le territoire de la communauté de communes d'une politique culturelle à l'exception de leur gestion. - Bibliothèques - médiateurs - Concerts JMF (Jeunesses Musicales de France)

- Activités sportives

Favoriser une politique d'animation culturelle et sportive à l'échelle communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

Soutenir toute action de bonne gestion de l'espace, de préservation, de réhabilitation et de mise en valeur des paysages naturels et urbains, en particulier les communes qui souhaitent définir un projet de développement villageois

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
 - Mettre en place une politique de développement touristique à l'échelle de la communauté de communes,- Création de sentiers de découvertes,- Mise en place de panneaux d'identité de territoire sur chaque commune membre,- Appui technique voire financier aux projets d'investissements des sites touristiques du territoire communautaire,- Soutien à l'opération « Graines de Paysages ».- Restauration et valorisation du petit patrimoine et des sites ayant un intérêt touristique- Fonctionnement de l'office du tourisme- Promotion et valorisation des atouts touristiques du territoire- Mise en place de parcours touristiques- Aide à la création de chambres d'hôtes et de tables d'hôtes, de fermes de découvertes et fermes auberges.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
 - Étudier le marché du logement et développer des outils du suivi du marché sur le territoire communautaire,- Recensement de l'offre et de la demande en logements à louer et à vendre enregistrés sur le territoire communautaire,
 - Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
 - Mise en œuvre d'actions communautaires concourant à l'amélioration de l'habitat tant au niveau quantitatif que qualitatif,- Négociation et gestion de procédures habitat de dimension intercommunale de type OPAH ou opération régionale post OPAH,- Incitation au ravalement de façades -Conduite des opérations de requalification urbaine

Infrastructures

- Eclairage public

Autres

- NTIC (Internet, câble...)
 - Favoriser le développement et l'accès aux NTIC,
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
 - Autres
 - Réaliser la digitalisation du cadastre sur le territoire communautaire.- Favoriser la préservation des races anciennes de volailles,- Installer un rucher école avec les Apiculteurs amateurs.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupe ment (N° SIREN)	Nature jur.	Population
54	SI d'aménagement de la Chiers et de ses affluents (255401150)	SM fermé	16 719
54	SI des eaux de Piennes (200087682)	SM fermé	11 830
54	SM départemental d'assainissement non collectif de Meurthe et Moselle (255403685)	SM fermé	276 764
54	SI scolaire de Filières - Ville-au-Montois (255403644)	SM fermé	790
54	SI scolaire "Paul Fort" (255403792)	SM fermé	1 640
57	Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (200085363)	Pôle métrop.	343 782
54	SM du SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan (200021806)	SM fermé	156 245
54	Syndicat d'assainissement et d'épuration de boismont, Mercy le Bas (200053379)	SM fermé	1 697
54	SM de traitement des ordures ménagères de la région de Villerupt (255401333)	SM fermé	121 316

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)